

Louis Riel

George F. G. Stanley

Volume 18, Number 1, juin 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302338ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302338ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Stanley, G. F. G. (1964). Louis Riel. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 18(1), 14–26. <https://doi.org/10.7202/302338ar>

LOUIS RIEL*

— I —

Je suis très heureux de pouvoir vous entretenir ce soir d'un sujet qui me passionne depuis nombre d'années. Durant ma jeunesse dans l'Ouest, j'entendais souvent des parents me raconter des histoires sur les Indiens, les Métis et Louis Riel. Je dois vous avouer, Monsieur le Président, que c'est un grand honneur que vous m'avez fait en m'invitant à venir vous parler de Riel. Je vous remercie de cet honneur et également des bonnes paroles que vous avez eues pour le livre que je viens de publier. Je ne peux demeurer insensible aux remarques qu'on peut faire sur le fruit de mes recherches. Ceci me rappelle un mot que Voltaire aurait dit après avoir lu "l'Ode à la postérité" de Jean-Baptiste Rousseau: "Je doute que ce poème atteigne sa destination". J'espère que mon livre atteindra sa destination, c'est-à-dire, le public et qu'il ne fera pas qu'accumuler de la poussière dans des bibliothèques universitaires.

Au moment où je terminais mes études et où j'étais sur le point de commencer ma carrière universitaire, un de mes professeurs me donna quelques conseils. Il me dit: "Durant tes cours, il y aura peut-être un élève qui ne sera pas d'accord avec toi. Il manifestera son désaccord en faisant non de la tête. Tu seras tenté de vouloir le convertir à ton point de vue sur le champ. Ne le fais pas. Il est peut-être le seul qui t'écoute." Je ne suis pas en classe, vous n'êtes pas obligés, comme mes étudiants, d'être attentifs. Et veuillez croire que je n'essayerai pas de vous convertir à mon point de vue sur Riel. Je veux seulement vous présenter quelques idées sur Riel qui sont le fruit de mes travaux historiques.

* Causerie prononcée au dîner de notre réunion générale, le 25 avril dernier, au chalet de l'Île Sainte-Hélène (Montréal).

— II —

Louis Riel est né à Saint-Boniface le 22 octobre 1844. Ses ancêtres étaient de Lavaltrie. Son père était métis, le fils d'un de ces coureurs de bois qui avaient épousé des Indiennes et avaient ainsi contribué à la création de la nation métisse. Je dis bien la nation métisse, car ces gens avaient assez de traits communs pour former une nationalité : une même origine, une même langue, une classe sociale distincte et un sens bien net de leur identité. La mère de Riel était une blanche, la fille d'une des premières femmes blanches à atteindre le Nord-Ouest. Comme elle avait eu l'intention d'entrer en religion, elle inculqua à son fils un sentiment religieux très vif. Louis Riel grandit donc dans une famille où deux forces maîtresses étaient en présence : le nationalisme métisse de son père et la piété de sa mère.

Louis alla à l'école de Saint-Boniface puis chez les Sulpiciens de Montréal pour se préparer à la prêtrise. Mais il ne termina pas ses études à Montréal. Il quitta le collège en 1865. Après avoir commencé des études de droit et écrit quelques poésies, il retourna à la Rivière-Rouge. Ces années à Montréal le marquèrent. C'étaient les années de controverse entre les Ultras et les Rouges, entre les partisans et les adversaires de la Confédération. Passionné par la politique, en rentrant à la Rivière-Rouge en 1868, il sentit qu'il se devait à son peuple et à son Église et qu'il devait craindre les ambitions du Canada d'alors.

Dès son arrivée, il se rallia à ceux qui s'opposaient à la vente, par la Compagnie de la Baie d'Hudson, du Nord-Ouest au Canada, sans le consentement des habitants. Il organisa la résistance, forma un gouvernement provisoire et obligea le Canada à traiter avec ce gouvernement. Il en résulta l'Acte du Manitoba et la création de cette province. Si un homme peut être appelé le père du Manitoba, c'est bien Louis Riel.

Riel obtint des garanties pour les Métis et l'Église catholique. Mais il n'en obtint pas pour lui-même. En s'opposant à l'établissement, au Manitoba, des Canadiens d'Ontario qui avaient commencé d'y immigrer avant 1869, il contraria les forces poli-

tiques ontariennes tant conservatrices que libérales. Quand Riel fit exécuter l'orangiste ontarien, Thomas Scott, John A. Macdonald ne put remplir la promesse qu'il avait faite à Riel, l'amnistie pour les événements de 1869-70. Macdonald pouvait aider financièrement Riel à fuir aux États-Unis mais ne pouvait lui pardonner l'acte que tant d'électeurs ontariens considéraient comme un meurtre. C'est pour cette raison, toute politique, que Riel dut fuir et vivre comme un homme traqué, et ceci, en dépit du fait que c'est lui qui avait rendu possible l'élection de Sir Georges Cartier au Manitoba, qu'il avait combattu les Feniens avec ses Métis et qu'il avait été élu trois fois au parlement fédéral comme membre du parti conservateur de John A. Macdonald.

C'est la peur et la tension nerveuse qui amenèrent l'accès de folie dont il souffrit à ce moment-là, et Riel passa deux années, de 1876 à 1878, dans les asiles de Saint-Jean-de-Dieu et Beauport. Rétabli, il partit pour les États-Unis, passa quelque temps en Nouvelle-Angleterre, pensa se rendre à New-York, songea à aller s'établir dans une ferme du Nebraska. Mais il se retrouva bientôt dans l'Ouest, s'associa à un groupe de Métis américains, fit du commerce avec les Indiens et épousa une métisse du nom de Marguerite Monet dit Belhumeur. En 1883, il devint citoyen américain et se mêla à l'organisation du parti républicain. Après des poursuites judiciaires pour des infractions aux règlements électoraux, il se retrouva maître d'école à la mission de St. Peter au Montana, et c'est là qu'une délégation de Métis de la Saskatchewan, Métis français et anglais, le retrouvèrent en 1884. On lui demandait de revenir dans l'Ouest du Canada pour défendre les droits des Métis que le gouvernement fédéral malmenait.

Vous connaissez comme moi ce qui se passa ensuite; la mobilisation des habitants, l'effervescence politique, l'indifférence d'Ottawa au problème des Métis, la formation du gouvernement provisoire, la rupture avec l'Église, le conflit armé avec la Gendarmerie à Duck Lake, la répression de la rébellion par la milice, la reddition de Riel, son procès, son exécution et le raidissement entre les groupes ethniques et la formation du

parti nationaliste au Québec qui furent le résultat de la mort de Riel.

— III —

Voilà les grandes lignes de l'affaire Riel. Dans une certaine optique, elle est de peu d'intérêt. Une poignée de Métis résistent par deux fois à la marche du progrès. La première tentative se termine par un accord qui favorise le gouvernement fédéral, la deuxième est matée par la force. On pend le chef de la résistance et l'Ouest est ouvert à la civilisation symbolisée par la locomotive. Dans cette optique, l'histoire de l'Ouest canadien ne rappelle pas Riel, Dumont, Poundmaker et Big Bear, mais plutôt Donald A. Smith, Lord Strathcona. C'est lui qui négocia avec le gouvernement provisoire de Riel et c'est lui qui devint le grand homme du Pacifique Canadien, cette corporation qui remplaça en fait la Compagnie de la Baie d'Hudson. Si la civilisation de la mécanique et du capital devait s'étendre dans l'Ouest, il était normal que la compagnie de traite cédât la place à la compagnie de chemin de fer. Que les Métis essaient de résister au progrès et ils seraient impitoyablement écrasés. Dans une autre optique, on peut considérer l'insurrection métisse comme une noble résistance de la part d'un groupe ethnique, d'une nation, comme ils s'appelaient. Louis Riel ne résista pas en tant que Canadien français en 1870 et en 1885 mais bien plutôt en tant que Métis. Il ne se voyait pas comme un rebelle en lutte contre le Canada ou la Grande-Bretagne. Il se rebellait seulement contre la puissance destructrice qu'était pour son peuple l'avènement du chemin de fer dans son pays. Lui et ses compatriotes savaient bien ce que voulait dire pour eux le transfert de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Canada.

Tout cela était très clair. Les premiers colons canadiens qui étaient venus s'établir à la Rivière-Rouge, traitaient les habitants de l'endroit avec dédain, les faisaient passer pour arriérés, et ne faisaient nul cas de leurs traditions ou de leurs institutions. Même les autorités fédérales, qui auraient dû mieux comprendre, envoyèrent des arpenteurs à la Rivière-Rouge avant que le transfert ne soit fait. Ces arpenteurs, sans y mettre

aucune forme, commencèrent à diviser les terres d'une façon étrange et symétrique, en tenant très peu compte du système compliqué et quelque peu archaïque des Métis. L'idée seule de l'arpentage laissait prévoir la destruction des troupeaux de buffles et la fin de la vie aventureuse des prairies, l'association des hommes et des bêtes. Les fils d'Isaac prenaient lentement possession des terres des fils d'Ismaël.

Sir John Macdonald peut être considéré à bon droit comme la personnification du mal dans cette histoire. Après tout, était-il raisonnable de croire qu'une poignée de trappeurs et de chasseurs de buffles allait empêcher la vague d'immigration d'entrer plus avant dans les grandes plaines de l'Ouest du Canada ? Cette vague allait s'emparer de l'Ouest envers et contre tous. Si Macdonald ne prenait pas possession des prairies de l'Ouest pour le Canada, les États-Unis s'en seraient probablement emparé. Mais Macdonald commit une faute en ne faisant pas la différence entre les droits de l'individu et les droits d'une collectivité. Il était plus ou moins prêt au printemps de 1870 à faire des concessions à certaines familles de Métis, à leur donner des terres ou certaines valeurs pour satisfaire à leurs demandes. Mais Macdonald ne pouvait comprendre que les Métis fussent plus qu'un groupe d'individus, qu'ils formaient déjà un petit peuple, qu'ils étaient en fait, exactement ce qu'ils avaient pris l'habitude de s'appeler, la Nouvelle Nation, avec leurs aspirations nationales propres, et la détermination de survivre en dépit du nouvel ordre économique et politique qui venait de les atteindre. Comme leader politique, Macdonald était un politicien pratique, tout le contraire du rêveur ou du romantique. Il savait comment aborder les problèmes concrets, mais avait moins d'habileté quand il s'agissait de principes ou d'abstractions politiques. Et le concept du Métis comme nation, ne fut pour lui que pure abstraction. Il ne crut jamais en la Nouvelle Nation, tout simplement parce qu'il n'y comprit jamais rien. Et il n'y comprit jamais rien parce qu'il ne put s'imaginer qu'un groupe d'individus au sang mêlé pouvait avoir le sens de la collectivité, de la race, de la nation.

Il en résulta qu'après l'Acte du Manitoba en 1870 et la ruée des immigrants du Canada, un bon nombre des Métis de la Rivière-Rouge, refusant tout compromis en ce qui regardait leur identité, ramassèrent tout leur avoir et partirent s'établir plus à l'ouest. Pendant quelques années encore, ils purent rétablir l'ancien ordre social, restaurer les vieilles coutumes, faire revivre les traditions anciennes. Mais cela ne devait durer que peu de temps. En l'espace de quelques années, l'économie, basée sur la chasse aux buffles et le commerce des fourrures, avait disparu des plaines pour toujours. Les Indiens et les Métis se retrouvèrent au bord de la ruine. Ils se retrouvèrent aussi en face d'une nouvelle vague d'immigrants canadiens, soutenus cette fois par le chemin de fer et qui menaçaient de nouveau l'homogénéité de leur communauté.

Il en résulta ce qu'il est convenu d'appeler dans notre histoire la Rébellion du Nord-Ouest. Les dernières résistances ayant échoué, les espoirs des premiers habitants de maintenir une communauté distincte dans l'Ouest du Canada s'évanouirent. Les Indiens furent mis dans des réserves, laissés à eux-mêmes ou à la nécessité de s'adapter aux méthodes d'agriculture des blancs. Les Métis s'amalgamèrent aux populations des territoires qui ne cessaient d'augmenter rapidement ou bien furent refoulés aux confins de la civilisation dans la pauvreté et la misère.

— IV —

Les troubles qu'occasionna l'affaire Riel firent plus qu'apporter la formation de la province du Manitoba ou la destruction de la nation métisse; ils furent responsables des rivalités et des antagonismes que l'union politique de 1867 avait essayé de faire disparaître entre Canadiens anglais et Canadiens français. La Confédération semblait avoir été, pour plusieurs, la réponse aux difficultés qu'il y avait de permettre à deux cultures et à deux groupes nationaux distincts de vivre dans le cadre d'une seule entité politique. Le Haut-Canada, le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse s'étaient enfin réunis; leurs délégués s'étaient entendus sur les termes de l'Union fédérale

de 1867. Trois ans plus tard, une cinquième province, celle du Manitoba ainsi qu'une vaste partie mal organisée des Territoires du Nord-Ouest venaient s'ajouter à cette union fédérale et tout semblait bien augurer de l'avenir. A ce moment-là, la nouvelle de l'exécution de Thomas Scott par le gouvernement provisoire de Riel atteignit l'Ontario. Que cette exécution fut justifiée ou non, cela a peu d'importance. Le prétexte de l'exécution était suffisant pour faire naître une querelle politique de grande envergure en Ontario. Libéraux et conservateurs s'unirent pour réclamer que Riel et ses Métis soient punis. Même si sir John Macdonald tenait à conserver le vote de l'Ontario, il est difficile de croire que le fait de respecter la promesse d'amnistie qu'il avait faite à Riel ait pu avoir les conséquences politiques désastreuses qu'il craignait. Au Manitoba, la punition du chef des Métis ne fut réclamée que d'une minorité qui, il est vrai, parlait fort et en termes cinglants. Le lieutenant-gouverneur Archibald, du Manitoba, déclara en 1871 que "le sentiment général dans la province est favorable à Riel... tous les métis français et la majorité des Anglais regardent les chefs de l'insurrection comme des patriotes et des héros..." Dans une lettre à Cartier, Archibald écrivit: "La difficulté n'est pas de contenter la population du pays, mais cette petite bande d'hommes désordonnés et désœuvrés qui infestent les tavernes de Winnipeg." Il est clair que l'exécution de Scott n'avait pas créé le même ressentiment chez les Manitobains de langue française et de langue anglaise que chez les Ontariens.

Il est évident — et pour cela nous pouvons nous en rapporter au témoignage de Macdonald lui-même — que la question de l'amnistie de Riel ne fut le jouet que de considérations politiques. Macdonald ne s'opposait pas à une amnistie à l'égard des Métis. Il tenait cependant à conserver des votes. Dans son témoignage au Comité d'enquête sur les causes des troubles du Nord-Ouest, Macdonald dit: "Je sentais que si le gouvernement britannique accordait une amnistie, qu'elle serait loyalement acceptée par la population, tandis que si le gouvernement canadien prenait la responsabilité de la demande, que cet acte serait vu d'un très mauvais œil par la population, en tous cas, celle de l'Ontario."

Macdonald était au moins honnête en faisant cette admission. Cependant, aujourd'hui, je me pose cette question, à savoir : la réaction politique que Macdonald craignait se serait-elle matérialisée, ou plutôt aurait-elle eu l'envergure qu'on imaginait ? De toutes façons, elle n'aurait pu faire plus de tort à Macdonald et au parti conservateur que le scandale du Pacifique en 1872 qui causa la défaite de Macdonald et donna le pouvoir aux libéraux. Il est, je crois, significatif que le retour de Riel au Canada, en 1884, ne suscita pas plus de commentaires dans les journaux ou au Parlement que le retour de William Lyon Mackenzie ou de Louis-Joseph Papineau après la Rébellion de 1837. Le caractère politique des Canadiens anglais de l'Ontario s'était vite échauffé, on pourrait même dire enflammé, mais le feu s'était vite éteint.

Malgré tout, les frictions raciales des années 70 furent beaucoup moins intenses que celles des années 80. Les événements de 1885 constituaient une menace beaucoup plus sérieuse pour Macdonald et la jeune Confédération que ne l'avaient été ceux de 1870. En 1885, les sentiments politiques s'exprimaient beaucoup plus vertement. Pour nombre d'Anglo-Canadiens, Riel était deux fois un rebelle et deux fois un meurtrier. En dépit de ce qu'avaient pu être les requêtes réclamant une punition pour Riel en 1870, les requêtes qu'on fit en 1885 étaient beaucoup plus nombreuses et bruyantes, le ton en était plus aigu, et leur répercussion sur le pays allait prendre beaucoup plus d'ampleur. Quant aux Canadiens français, toutes ces agitations du Canada anglais semblaient aussi déraisonnables qu'incompréhensibles. Pour la majorité de la population canadienne-française, Riel n'était qu'un pauvre être pathétique et dément, un homme qui n'était vraiment pas responsable de ses actions, un homme qu'on envoyait à l'échafaud simplement parce qu'il avait du sang canadien-français dans les veines, parce qu'il avait quinze ans auparavant, fait exécuter un Orangiste ontarien, parce qu'il avait offensé les nationalistes canadiens-anglais et les Ulstermen d'Ontario.

Canadiens anglais et Canadiens français demandèrent que justice soit faite. Mais les premiers demandaient le sang de Riel parce qu'ils ne comprenaient la justice que selon les termes

de la loi de Moïse — œil pour œil, dent pour dent — vie humaine pour vie humaine. Les seconds demandaient le pardon de Riel parce que la justice voulait qu'un homme dont la démence était évidente, ne puisse encourir la mort pour des actes irrationnels. Il n'y avait pas que les facteurs manifestes d'ignorance, de fanatisme, de convenance politique ou d'hystérie qui contribuèrent à cette agitation de 1885 et de 1886. Pour beaucoup de Canadiens anglais le point en litige était la question du triomphe des traditions et des principes britanniques à travers le Canada. Pour beaucoup de Canadiens français, il s'agissait de savoir si oui ou non, le Canada français serait une force dynamique dans la Confédération canadienne ou une non-valeur sans influence, sauf à l'intérieur du Québec même. Pour les deux, ce devait être une épreuve de force. L'unité pouvait-elle exister sans domination ? C'est cette question que se posaient les deux peuples.

De cette lutte Riel n'était que le symbole. Il n'était pas l'enjeu fondamental du débat. Le litige fondamental était le suivant : le Canada serait-il un état unitaire ou fédéral ? La dualité du pays n'existerait-elle que dans la province de Québec ? ou à travers tout le pays ? Riel était le symbole de cette dualité ; le symbole de l'intensité de cet attachement pour un coin de pays dans cette vaste contrée aux distances et aux différences redoutables ; il était le symbole de la diversité ethnique et culturelle à l'intérieur du cadre fédéral. Voici la signification profonde de Riel dans l'histoire du Canada.

— V —

Il y a quelque chose d'ironique dans l'exécution de Riel. Parce qu'il croyait protéger son Gouvernement provisoire, Riel fit l'erreur de refuser le pardon à Thomas Scott en 1870. C'est pour cela surtout qu'on le mena à l'échafaud. Sir John Macdonald, parce qu'il croyait protéger la Confédération, fit l'erreur de refuser le pardon à Riel en 1885. A cause de cela, le Canada fut assailli de controverses que l'on a jamais tout à fait résolues. En fin de compte, les deux exécutions démontrèrent le même axiome : les hommes, mis à mort pour raisons politiques, continuent de se battre longtemps après leur mort.

Il est, je suppose, inévitable que les événements associés à Louis Riel en 1870 et en 1885 trouvent de nouvelles résonances chez les Canadiens d'aujourd'hui. L'histoire semble se répéter. Les controverses de 1885 préoccupent encore une fois les esprits. Plus d'un critique de ma biographie de Riel profita de l'occasion pour nous avertir de ce que contient peut-être l'avenir.

L'idée de projeter le passé dans le présent n'est ni neuve ni originale. "Toute histoire est histoire contemporaine", a écrit l'historien-philosophe italien, Benedetto Croce. Cette remarque contient une certaine part de vérité. Toute véritable histoire, si éloignée soit-elle, à l'encontre de l'anecdotique, fait partie de la conscience de l'homme pensant. Le philosophe-historien français, Aron, écrit: "dans la mesure où il vit historiquement, l'historien tend à l'action et cherche le passé de son avenir". Après tout, nul homme ne peut se détacher ni de son présent, ni de son passé. Ainsi une nation ou une société ne peut pas vivre isolée, coupée du monde qui l'a formée et dont elle fait partie.

Cependant, je me sens obligé de vous dire ceci: l'idée que l'histoire fournit à l'étudiant une compréhension globale du présent comporte elle-même certains dangers. Comme historiens nous devons accepter les limites de notre discipline. Nous ne devons pas trop présumer de nos recherches. Il nous est impossible de trouver une explication totale de nous-mêmes, de nos malheurs, ou de nos réalisations dans les documents historiques. En appuyant trop sur l'actualité de l'histoire passée, sur le passé, nous courons le risque d'exagérer ce passé, de défigurer les faits et la vérité historique. Après tout, qu'est-ce que l'histoire? C'est tout simplement la connaissance des jours passés, des temps passés, du passé tout court. L'histoire lue ou écrite, en vue de l'avenir, cesse d'être la réalité humaine qui fut pour devenir une réalité humaine telle qu'on voudrait qu'elle soit. L'histoire est la route que le Destin a déjà parcourue et non pas celle qu'il devra parcourir. L'histoire et la prophétie sont choses différentes. Un essayiste anglais très connu a écrit, non sans ironie, qu'un historien est plus puissant que Dieu, car lui seul peut remanier le passé. Lorsqu'on se met à identifier l'histoire au destin, le dialogue avec le passé tend à devenir un débat rempli

d'angoisse, dans lequel l'historien, dans sa lutte avec le présent, cherche à trouver dans le passé les instruments qui l'aideront dans son effort pour donner un nouveau contour à l'avenir.

Je ne nie pas qu'il y ait une certaine justification dans l'interprétation existentielle de l'histoire. Mais c'est une interprétation que l'on doit utiliser avec soin et circonspection. A ce propos, les paroles de l'historien français, Henri Marrou, peuvent nous éclairer : "Une enquête dominée par l'urgence existentielle, trop axée sur les préoccupations présentes, sur le problème qui se pose hic et nunc, à l'historien et à ses contemporains, et comme obsédée par la réponse attendue, perd rapidement sa fécondité, son authenticité, sa réalité... A partir du moment où l'accent est mis de la sorte sur l'action et son efficacité, que devient notre recherche patiente et obstinée de toute vérité accessible quelle qu'elle soit sur le passé ? L'historien sera bientôt requis pour les exigences du combat dans lequel il est engagé."

Voici une petite illustration. Pendant plusieurs années après l'exécution de Louis Riel en 1885, nombre de livres et de pamphlets furent publiés au sujet de Riel et des événements où il joua un rôle prépondérant. Pour la plupart, ces ouvrages étaient trop intimement liés aux débats de l'heure pour être d'aucune valeur réelle. Ils étaient de nature polémique plutôt qu'historique. Les écrivains se préoccupaient de trouver, dans l'affaire Riel, des arguments susceptibles de leur être utiles dans l'immédiat, plutôt que de prendre la peine de confronter ou de connaître Riel tel qu'il fut. C'est de cette façon qu'il y a danger à interpréter l'histoire d'une façon existentielle.

— VI —

Il y a eu un grand changement dans l'attitude des Canadiens anglais envers Riel depuis la fin du siècle dernier. Les années ont refroidi les esprits et on peut maintenant aborder Riel et parler de son rôle dans notre histoire d'une façon plus objective. Un mur de silence empêcha Riel d'être inclus dans le livre *Makers of Canada* et dans les *Chronicles of Canada*, deux séries d'histoire canadienne publiées en anglais avant 1914. Peut-être les éditeurs étaient-ils prudents. Peut-être croyaient-ils que les hommes qui

avaient vécu en 1870 et en 1885 avaient une trop bonne mémoire historique. Vers 1930, l'atmosphère avait déjà changé. Depuis ce temps, on remarque une plus grande sympathie et une plus grande compréhension — car l'une ne peut aller sans l'autre — dans les ouvrages parus sur Riel. Je suis sûr qu'un jour nous verrons une statue de Riel devant le parlement du Manitoba à Winnipeg ! Pendant les trente dernières années, l'image de Riel a exercé un attrait toujours grandissant sur les Canadiens.

Comment expliquer cet attrait ? Est-ce à cause des controverses associées au nom de Riel ? Est-ce parce que nous nous rendons compte qu'en comprenant mieux Riel nous pouvons approfondir la connaissance de nous-mêmes ? A vrai dire, ce qui m'a le plus séduit dans l'histoire de Riel c'est qu'elle contient un élément tragique dans le sens classique du mot. Chez Riel nous retrouvons un homme instruit et habile, d'une intensité et d'un magnétisme émouvants et, en même temps, un homme dont les défauts de caractère collaborèrent avec les accidents de l'histoire pour le conduire à l'échafaud. Parce qu'il fut un héros tragique au sens classique, la grandeur, au sens historique, lui échappa.

Riel avait un caractère très complexe. C'était un personnage déroutant : il était fier, facilement irritable, un peu pharisaïque, sans humour, et boudeur. Quant à ses motifs, étaient-ils altruistes, messianiques, ou abjects ? Il n'y a pas de réponses faciles. Mais je ne puis mettre en doute sa sincérité. Riel était un mystique, profondément spirituel, un homme qui s'adonnait à la méditation spirituelle depuis son adolescence. Il se faisait peut-être des illusions, mais il n'a jamais donné dans le charlatanisme. Il croyait avoir des visions ; il avait foi en sa mission et dans son propre destin.

Était-il atteint de folie ? La façon dont on l'a interné à Saint-Jean de Dieu et à Beauport ne prête à aucune équivoque. Plus tard, Riel attesta qu'à ce moment-là, il avait feint la folie, mais un semblant de folie aussi élaboré et sans aucune raison, — même si cela était vrai — serait par là même l'indice d'un état d'esprit pour le moins étrange.

La question de la folie de Riel après sa sortie de Beauport est beaucoup plus difficile à trancher. Personnellement, il m'est très difficile de le considérer comme dément au sens purement clinique du terme. Mais je ne suis pas psychiatre. Certes, il n'était plus l'homme qu'il fut en 1870. Il n'aurait pu faire la vie qui fut la sienne après 1869 sans que son esprit s'en ressentît. En 1885 son état en est probablement un d'exaltation. Ses visions furent très probablement des hallucinations. Ses idées, politiques et religieuses, furent sans doute très peu orthodoxes. Mais était-il si différent de ces grands personnages historiques qui eurent des visions depuis Jeanne d'Arc jusqu'au poète Shelley ? Une chose est certaine ; aujourd'hui on ne penserait pas à le pendre.

Un des appels les plus émouvants que Riel adressa au jury fut celui-ci : "Je ne peux pas abandonner ma dignité. Me voici obligé de me défendre contre une accusation de haute trahison, ou de consentir à vivre comme un animal dans un asile. Je ne tiens pas beaucoup à la vie animale, si, je ne peux en même temps vivre l'existence morale d'un être intelligent." Louis Riel choisit la mort plutôt que de laisser à sa famille et à la nation qu'il aimait, le souvenir d'un homme dément.

*Collège Militaire Royal,
Kingston, Ont.*

GEORGE F. G. STANLEY,
*Doyen des Arts et
professeur d'histoire.*